

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	10
Représentés	1
Votants	10
Votes exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et trois, le jeudi 23 novembre à 20 H 30,
le Conseil Municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.
Date de la convocation : 09-11-2023
Secrétaire de séance : Claude VILLENEUVE

Conseillers présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Caroline PICARDA.

Conseiller absents excusés : Carine DUCHOWICZ, Yoann ROUQUIÉ.

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : Christian LEYMARIE pouvoir à Didier DUBUIS

Conseillers absents non excusés : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

OBJET : Tarifs de location de la salle polyvalente

Monsieur le Maire expose les tarifs de location de la salle polyvalente, fixés par la délibération n° DE2022-50 en date du 14/10/2022 (260 € pour les résidents/510 € pour les non résidents) et propose de réviser les tarifs.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, décide à compter du 1^{er} janvier 2024 :

DE FIXER les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit :

- Location aux résidents de la commune d'Yssandon :
 - o Week-end : 280 €
- Location aux non résidents de la commune d'Yssandon :
 - o Week-end : 550 €

DE FIXER le montant du dépôt de caution à 300 €,

CHARGE M. le Maire de faire appliquer ces dispositions.

Pour copie conforme,
Le Maire,

